



Toulouse, le 4 septembre 2023



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre
à
Mesdames, Messieurs les professeurs
des sciences de la vie et de la Terre
s/c du chef d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée 2023 pour les enseignants de sciences de la vie et de la Terre
au collège et au lycée**

IA-IPR SVT
Inspection pédagogique
régionale, sciences de la
vie et de la Terre

Chères et chers collègues,

Dossier suivi par
Karel Dassonville
Agnès Gizard
Gaël Glandières

L'équipe des IA-IPR SVT vous souhaite une bonne année scolaire 2023-2024 et adresse ses vœux de bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre académie.

Notre collègue Agnès GIZARD rejoint l'équipe de l'inspection pédagogique régionale à la suite du départ à la retraite de Marie-Hélène PEREZ. Lucie OHAYON, professeure agrégée, poursuit sa charge de mission d'inspection à nos côtés.

Téléphone
05 36 25 72 14/15/16

Fax
05 36 25 72 11

Mél.
ipr-svt@ac-toulouse.fr

Des informations complémentaires à cette lettre sont en ligne sur la [page d'accueil du site pédagogique SVT de l'académie](#). Le site disciplinaire vous permet d'être informés dans les meilleurs délais de toutes les actualités. Nous communiquons nos informations uniquement *via* les **adresses électroniques académiques** puisque celles-ci sont sécurisées. Nous vous remercions de les activer et de veiller à ce que votre boîte professionnelle soit vidée régulièrement.

Pour **nous contacter**, l'adresse ipr-svt@ac-toulouse.fr est à privilégier car elle permet d'adresser vos messages à nous trois simultanément.

Adresse postale :
CS 87 703
31077 Toulouse
Cedex 4

Pour accompagner la réflexion d'équipe, vous trouverez aux pages suivantes les principales informations de cette rentrée 2023 :

- actualité institutionnelle en page 2 et 3;
- informations pour la rentrée en SVT en pages 4 et 5 ;
- références des textes en vigueur en pages 6 et 7.

Adresse physique :
75, rue Saint Roch
31400 Toulouse

Merci de veiller à ce que tous les enseignants de SVT de l'établissement prennent connaissance de ces informations et tout particulièrement les professeurs nommés en cours d'année.

Vous remerciant pour votre engagement pour la réussite de tous les élèves,

Karel Dassonville
Agnès Gizard
Gaël Glandières



Encart commun des lettres de rentrée du collège des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Toulouse

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse vous souhaite une bonne rentrée scolaire et porte à votre attention ses principaux axes de travail de l'année à venir.

Reprenant les priorités de la circulaire de rentrée ainsi que les ambitions définies par le nouveau projet académique, nous continuerons notre action sur quelques domaines essentiels, en particulier l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'évaluation et l'orientation. Nous accorderons notamment une place importante à la mise en place, pour la classe de sixième, d'une heure hebdomadaire de soutien et d'approfondissement et à l'extension du dispositif « Devoirs faits ».

Cette lettre nous permet enfin de mettre en évidence quelques évolutions propres à cette nouvelle année scolaire.

1. Des évolutions pour l'année 2023 – 2024

a. La formation continue (PRAF) repensée :

- Des procédures d'inscription rendues plus souples puisqu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, avec un principe d'abonnement
- Certaines formations du PRAF passent à l'échelle départementale et sont donc plus accessibles

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page de l'E AFC dédiée à ce sujet (<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/ea/c/praf>) et en particulier le tutoriel en ligne.

b. L'évolution du baccalauréat :

- Les épreuves d'EDS auront lieu en juin
- Pour le Grand oral, la troisième partie (sur le projet d'orientation du candidat) est supprimée

c. La généralisation des mathématiques au lycée : les élèves de première n'ayant pas choisi les mathématiques parmi leurs trois spécialités suivent un enseignement spécifique de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique, à raison d'une heure et demie par semaine

2. Des pistes de travail liées à la maîtrise des savoirs fondamentaux

Pour lancer et soutenir la dynamique autour des savoirs fondamentaux le Recteur a mis en place un Conseil académique des savoirs fondamentaux. Ces savoirs, au-delà du français et des mathématiques, reposent sur l'acquisition des compétences essentielles (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines et spécialités. Une pratique régulière et conséquente de la lecture, de l'écriture, de l'oral et du calcul doit être au cœur des apprentissages. Elle garantit la réussite des élèves et forme les futurs citoyens.

Cette année voit également la mise en place de « la nouvelle sixième », qui se définit par :

- Une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement visant à faire travailler des compétences clés en français et en mathématiques. Ces séquences peuvent être assurées par des professeurs de collège ou des professeurs des écoles
- L'extension obligatoire du dispositif « Devoirs faits »
- Le déploiement de « Pix sixième » sur les compétences numériques



3. Une poursuite de la réflexion sur l'évaluation

Une attention particulière continuera à être portée vis-à-vis de l'exploitation des résultats des évaluations effectuées en début de classe de 6^e, notamment pour permettre une connaissance fine des besoins des élèves sur les savoirs fondamentaux en vue, par exemple, de faciliter la constitution des groupes de soutien ou d'approfondissement.

Une nouvelle évaluation sera menée en classe de quatrième, dans le domaine du français (compréhension, étude de la langue, lecture) et des mathématiques. Elle vise à identifier les difficultés persistantes afin d'y répondre au mieux.

Au lycée, la réflexion engagée sur l'évaluation doit être maintenue, d'une part pour continuer à travailler au plus près des besoins des élèves - par exemple par le biais des tests de positionnement en début de classe de seconde - et d'autre part pour que le contrôle continu, qui représente 40 % de la note du baccalauréat, soit fondé sur une concertation des équipes disciplinaires et une harmonisation collective, de la seconde à la terminale.

4. Un engagement en faveur du travail sur l'orientation

L'orientation constitue aussi un facteur d'égalité des chances et, à ce titre, chaque enseignant doit contribuer à aider les élèves à construire leur réflexion, via le parcours Avenir, en veillant notamment à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et en luttant contre les stéréotypes sociaux ou de genre. L'académie de Toulouse s'est en particulier engagée dans le programme Avenir(s) porté par l'ONISEP. Des actions ont été menées et continueront à l'être tout au long de l'année pour intégrer dans les enseignements le travail sur l'orientation, qui passe aussi par la connaissance de soi et de ses compétences. Enfin, les actions en faveur de la découverte des métiers commenceront dès la classe de cinquième.

5. En perspective, une école tournée vers l'épanouissement des élèves

La volonté d'œuvrer au service d'une École protectrice et émancipatrice engage chaque membre de l'institution scolaire dans la promotion, la protection et la transmission des principes et valeurs de la République. Cet objectif, qui constitue la mission première de l'École (art. L 111-1 du Code de l'Éducation), suppose un accompagnement des élèves tout au long de leur parcours au travers de réflexions, d'engagements et d'actions sur de nombreuses thématiques : la laïcité, l'éducation aux médias et à l'information, l'égalité filles-garçons, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations, l'éducation à la défense, la démocratie scolaire, les questions à enjeux mémoriels, les enjeux de la transition écologique et de l'éco-citoyenneté. Si nombre de projets peuvent être menés à l'échelle d'un établissement au travers de différentes instances (CVC, CVL, CESCE notamment), chaque discipline contribue activement à la formation du citoyen, comme en atteste l'ouvrage collectif coordonné par l'IGESR La République à l'École. [1]

L'accès à l'éducation artistique et culturelle, levier important, s'élargit cette année par le déploiement de la part collective du Pass Culture aux élèves de sixième et de cinquième.

En dernier lieu, comme le souligne le projet académique, il faut oser la créativité ! N'hésitez pas à proposer des projets innovants, dans le cadre du CNR (Conseil national de la refondation) par exemple. L'inventivité pédagogique, qui se fonde sur les trois axes que sont l'excellence, l'égalité et le bien-être, y est largement encouragée et valorisée.

[1] La République à l'École, 2021 : <https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

Informations pour la rentrée 2023 en SVT

Tuteurs des professeurs stagiaires et des étudiants en Master MEEF SVT



Nous remercions dès à présent les enseignants qui assurent le tutorat des professeurs stagiaires et des alternants en master 2 MEEF SVT ainsi que les enseignants qui accueilleront les étudiants en stage de pratique accompagnée (SOPA en M1, SPA en M2).

L'EAFC et l'INSPE mettent à disposition des [ressources et un plan de formation pour le tutorat](#) que vous pouvez consulter, avec notamment les livret des tuteurs par type de stage. A ce sujet, un [document de synthèse des différents statuts et types de stages](#) est disponible sur le site SVT.

Nous rencontrerons les tuteurs des stagiaires lauréats de concours du secteur public le 27 septembre à 14h. La rencontre avec les tuteurs des master 2 MEEF est programmée pour le 11 octobre prochain à 14h. Ces réunions se dérouleront en visio-conférence, nous vous enverrons les modalités d'inscription.

La réunion de rencontre entre les stagiaires et tuteurs de l'enseignement privé se tiendra à l'ISFEC de Toulouse le 11 octobre prochain à partir de 13h30.

Rendez-vous de carrière, accompagnement

Le [guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants](#) est à votre disposition pour vous permettre de préparer votre évaluation professionnelle. Les rendez-vous de carrière qui n'ont pas pu être conduits en raison d'absences ou de congés lors de l'année scolaire 2022-2023 seront menés dans la mesure du possible et avant le 22 septembre 2023.

D'autre part, nous organisons avec nos professeurs chargés de mission des visites d'accompagnement à visée formative pour lesquelles vous pouvez aussi nous solliciter.

Formations académiques

L'EAFC a publié le [Programme académique de formation](#) que vous pouvez d'ores et déjà consulter, des tutoriels étant disponibles pour les modalités d'inscription. Vous trouverez dans ce catalogue général du PRAF les propositions de formations transversales habituelles, que nous vous conseillons aussi de consulter : pôle sciences, IRES, Maison pour la science, EDD, EMI, pôle santé-social, etc.

[L'offre de formation 2023-2024 en SVT](#) vous est présentée de manière complémentaire sous une forme interactive par les formateurs du groupe SVT que nous remercions ici pour tout ce travail préparatoire et de conception.

Pour les enseignants non titulaires, une formation en SVT à public désigné est prévue sur deux journées, les convocations parviendront en temps utile en établissement.

Les modalités de programmation de la formation des enseignants doivent être précisées et nous reviendrons vers vous avec une communication spécifique dans une prochaine newsletter.

Formation ENS-Lyon Planet-Terre 2023 : clôture des inscriptions le lundi 11 septembre à 11h
Le site Planet-Terre propose en 2023 une formation en ligne pour les enseignants intitulée les cycles biogéochimiques. Le déroulé comporte 5 étapes sur 5 semaines et doit **débuter le jeudi 14 septembre 2023.** Plusieurs cycles seront abordés (eau, carbone, soufre) en revoyant les caractéristiques générales des cycles et en explorant ces derniers pour mieux comprendre les interactions existantes, les liens avec les grands processus et les différentes échelles temporelles d'investigation.
Pour plus d'information sur la formation et les modalités d'inscription ;
<https://planet-terre.ens-lyon.fr/veille/breves/formation-cycles>



La place du numérique dans les apprentissages

Le site disciplinaire académique présente des exemples d'usages du numérique éducatif et s'enrichit progressivement des productions des membres des groupes de conception de ressources (ARED). Vous pouvez les découvrir par le lien suivant : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/usages-pedagogiques-du-numerique>

Le développement et l'évaluation des compétences numériques est généralisée via la plateforme [Pix](#) pour l'année scolaire 2023-2024 à partir de la 5ème dans tous les collèges et tous les lycées. La certification des compétences numériques est obligatoire pour les élèves de 3ème et de Terminale.

Ressource SVT Toulouse : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/se-former/pix>

Sécurité dans les laboratoires

Nous renouvelons notre appel à la vigilance concernant le respect des règles de sécurité dans les laboratoires et dans la classe. Nous vous rappelons que la [plaquette de l'ONS](#) doit être à disposition dans les laboratoires et que les [consignes de sécurité](#) sont à afficher.

L'éducation à la responsabilité est un enjeu de l'enseignement en SVT. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions dans le site « sécurité » dont l'adresse est désormais : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite>.

Vous trouverez aussi [un guide pratique élaboré par la DASE et le CHSCTA](#), portant sur la gestion des produits chimiques dans les EPLE.

Évolution des enseignements

La publication au [bulletin officiel du 22 juin 2023](#) des modifications de programmes d'enseignement au collège et au lycée dont vous trouverez les références en fin de lettre acte pour cette rentrée les éléments suivants :

- Au cycle 3, le programme de l'enseignement de sciences et technologie évolue en relation avec la modification de l'horaire hebdomadaire en 6ème vers une quotité de 3h.
- Au lycée, l'enseignement scientifique comporte une modification du programme dont la mise en œuvre en classe de première se fait à la rentrée 2023, et celle en classe de terminale à la rentrée 2024.

Les modalités de programmation de la formation des enseignants doivent être précisées et nous reviendrons vers vous avec une communication spécifique dans une prochaine newsletter.

D'autre part, l'annonce du report des épreuves terminales portant sur les enseignements de spécialité au mois de juin conduit à une évolution réglementaire sur les parties du programme entrant dans le champ d'interrogation de l'épreuve. Nous vous communiquerons ces informations dès qu'elles seront publiées en vous précisant que le site Eduscol n'est actuellement pas à jour sur ce point.

En continuité avec les réflexions déjà menées sur l'évaluation au lycée, sur la progressivité des compétences, il convient de poursuivre toutes les actions favorisant le travail en équipe. [Le projet de discipline](#) que vous avez construit en équipe, [les ressources sur la progressivité des compétences](#) et les modalités d'évaluation au lycée constituent des objets de réflexion fondamentaux qui sont formalisés dans le projet d'évaluation.

Références et bases de travail

📌 Nouveautés



► Textes généraux (compléments en ligne sur le [site SVT](#) et sur [Eduscol](#))

📌 Circulaire de rentrée 2023 : BO n°27 du 6 juillet 2023

Formation des enseignants : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation parus au [BO n° 30 du 25 juillet 2013](#)

Mission des personnels de laboratoire : [Circulaire n° 2013-058 du 13-3-2013](#)

Éducation à la sexualité : voir [BO n°33 du 13 septembre 2018](#)

Éducation au développement durable EDD 2030 : [BO n°31 du 29 août 2019](#)

► Le collège

[Arrêté du 19 mai 2015](#) relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège

Circulaire parue au [BO n°27 du 2 juillet 2015](#) sur l'organisation des enseignements au collège

📌 Note de service parue au [BO n° 16 du 20 avril 2023](#) sur l'organisation des enseignements dans les classes de sixième au collège

[Socle commun de connaissances de compétences et de culture](#)

Modifications des programmes du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4) [BO n° 31 du 30 juillet 2020](#)

📌 [Arrêté du 15 juin 2023](#) et le [programme de sciences et technologie du cycle 3](#) en vigueur à la rentrée 2023

Devoirs faits : [repères académiques](#) et [ressources Eduscol devoirs faits](#)

[Modalité d'attribution du diplôme national du brevet](#) mise à jour mai 2021

► Le lycée

[Arrêté du 16 juillet 2019](#) relatif à l'organisation des enseignements au lycée général et technologique.

Organisation et horaires [BO n°29 du 19 juillet 2018](#)

Les enseignements de spécialité [BO n°32 du 6 septembre 2018](#)

Les [livrets scolaires](#)

Procédure d'orientation en fin de classe de seconde [BO n°35 du 27 septembre 2018](#)

[Note de service du 23 août 2021 portant création du rôle de professeur référent d'un groupe d'élèves](#)

Les programmes publiés au [BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#) et au [BO spécial n°8 du 25 juillet 2020](#) :

- [seconde SVT](#)
- [seconde SNT](#)
- 📌 [première Enseignement scientifique](#) modifié et en vigueur à la rentrée 2023
- [première Spécialité SVT](#)
- [terminale Enseignement scientifique](#) en vigueur à la rentrée 2023
- 📌 [terminale Enseignement scientifique](#) modifié pour la rentrée 2024
- [terminale spécialité SVT](#)

Évaluations et contrôle continu au baccalauréat



[Décret, arrêté](#) précisés par la [note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 du baccalauréat](#)

Deux notes de service précisent les modalités des évaluations ponctuelles pour les candidats concernés par ces dernières :

- [modalités d'évaluation ponctuelle de l'enseignement scientifique à compter de la session 2022](#)
- [évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023](#)

► [Les CPGE BCPST et TB](#)

[Programmes et horaire hebdomadaire de la classe préparatoire scientifique Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre \(BCPST\)](#)

[Programmes de première et seconde années des classes préparatoires scientifiques de la voie Technologie et biologie \(TB\)](#)

[Les TIPE](#)